

## Introduction générale :

La comptabilité constitue un des maillons les plus importants du système d'information des entreprises, Cette place privilégiée, la comptabilité la doit à son double rôle ; au plan interne, elle représente un élément de base des systèmes d'aide à la décision et au plan externe elle est devenue un support essentiel de la communication.

Dans un contexte de mondialisation de l'économie, une globalisation des marchés financiers, un mouvement puissant de privatisation, un développement rapide des groupes multinationaux, le rôle de la comptabilité a considérablement évolué, et les besoins de parler un même langage comptable s'est de plus en plus imposé. Ainsi, après de longues années de recherches et d'interminables efforts de réformes, un référentiel comptable international a vu le jour. Aujourd'hui, l'application de ce dernier dans les pays émergents occupe une part de plus en plus importante.

En effet, l'Algérie vivant dans un contexte économique caractérisé par une concurrence farouche doit se prémunir d'outil puissant lui permettant d'affronter d'égal à égal les différents opérateurs économiques et financiers tout en planifiant la mutation d'une économie fermée vers une économie de marché.

L'ancien système comptable Algérien n'était pas conçu au départ pour faire face aux nouvelles exigences mondiales. L'internationalisation des transactions a rendu ce système vulnérable et caduc, d'où la nécessité de revoir sa conception et son fonctionnement pour qu'il y ait harmonisation et concordance avec les nouvelles données internationales en matière d'échanges commerciaux et financiers.

En 2001, l'Algérie s'est engagée dans un processus de réforme du plan comptable national en collaboration avec des membres de la profession comptable française (CNC). Le processus d'élaboration et de révision du PCN a abouti à la fin de l'année 2004 à la mise en place du « Système Comptable et Financier » qui a pour socle le référentiel IAS/IFRS.

Toutefois ce n'est que deux ans plus tard que le conseil des ministres examinera et approuvera en 2007, le projet de la loi portant Système Comptable et Financier. L'entrée en vigueur est alors fixée à partir du premier janvier 2010.

La normalisation comptable définit les concepts qui sont à la base de la préparation et présentation des états financiers tels les conventions et principes comptables à respecter et les caractéristiques qualitatives de l'information financière. Ces états financiers comprennent des éléments classés en actifs ; parmi ces derniers, ceux appartenant provisoirement à l'actif courant, destinés à être intégrés ou vendus et qui ont l'aptitude de se transformer en liquidité plus rapidement que ceux inscrits dans l'actif non courant. **Ce sont les stocks et encours.** Une grande partie des ressources financières est investie dans cet actif. A l'instar des immobilisations corporelles, Les stocks constituent un élément important de l'actif de l'entreprise industrielle ou commerciale, de ce fait, l'épanouissement de l'entité dépend de la vitesse de transformation de ces éléments en liquidité à court terme et ont un impact significatif sur sa situation financière.

Le rapprochement adéquat des coûts de matières premières, produits finis et marchandises avec les revenus occasionnés par l'écoulement de ces derniers permet de déterminer le résultat et définit les contours d'une gestion efficace des stocks. Cette gestion nécessite un suivi et un contrôle qui n'est pas une affaire aisée car il correspond au pouvoir de l'entreprise d'obtenir des avantages économiques futurs découlant de la ressource sous-jacente de cette substance.

En raison de l'outrance étendue des stocks et son importance au sein des entreprises ainsi que la diversification de cette catégorie d'actif courant, cela exige que l'on définisse ce que signifie chaque élément des points de vue : sens, contenu, distinction, substance, comptabilisation, estimation et recensement à la fin de l'exercice ; dans cette perspective, l'International Accounting Standard Board (l'IASB) a développé une norme comptable internationale propre aux stocks (IAS 2).

Notre étude s'articule autour de la comptabilité en générale et de manière particulière autour la comptabilité des stocks. Le thème étudié s'intitule « **Evaluation et comptabilisation des stocks selon le système comptable et financier** ». Ce choix est fondé sur les motifs suivants, à savoir :

- Connaitre l'application du système comptable et financier à travers l'entreprise Algérienne en ce qui se concerne la rubrique des stocks.
- Connaitre les méthodes d'évaluation des stocks et le calcul des coûts à différents échelons au sein d'une entreprise Algérienne en vue de collationner ce qu'énonce la recherche scientifique avec les pratiques adoptées sur le terrain.
- Connaitre le rôle, l'ampleur et l'influence que prend cette catégorie d'actif dans une entreprise.

Afin de développer et amplifier notre recherche, nous avons estimé nécessaire de poser la problématique suivante : « **Comment se matérialise l'évaluation et la comptabilisation des stocks selon le système comptable et financier et quel est son impact sur les états financiers de l'entreprise ?** »

De cette problématique principale découle une subdivision de quatre sous-questions :

- Quelle est la teneur du Système Comptable et Financier, et quelle est la discordance entre ce système et les normes comptables internationales IAS/IFRS ?
- Quelle est la prescription du traitement comptable applicable aux stocks ; recension du Système Comptable et Financier avec les normes comptables internationales IAS/IFRS ?
- Comment s'effectue le traitement comptable des stocks au sein de la SPA GENERAL EMBALLAGE ?
- Comment sont évalués les stocks au niveau de la SPA GENERAL EMBALLAGE, et quel est leur impact sur les états financiers ?

Afin de mieux cerner les préoccupations suscitées, nous nous sommes basé sur les hypothèses suivantes :

- ❖ Le contenu du Système Comptable et Financier coexiste avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.
- ❖ La norme comptable internationale préconise le traitement comptable typique aux stocks en affinité avec les méthodes et pratiques adoptées.
- ❖ Le traitement comptable des stocks au niveau de la SPA GENERAL EMBALLAGE est conforme au Système comptable et financier et aux normes comptables internationales IAS/IFRS.
- ❖ L'évaluation des stocks au niveau de la SPA GENERAL EMBALLAGE répond aux directives du Système Comptable et Financier et son impact est non négligeable.

En ce qui concerne les objectifs attribués à la réalisation de ce thème, ils peuvent se résumer comme suit :

- ✓ Connaitre l'organisme responsable de la préparation et publication des normes comptables internationales IAS/IFRS.

- ✓ Caractériser la teneur du Système Comptable et Financier.
- ✓ Expérimenter l'application des injonctions optées par le Système Comptable et Financier concernant les stocks au sein de la SPA GENERAL EMBALLGE.

Pour répondre à la problématique, nous nous sommes appuyés sur la démarche méthodologique suivante :

- Une recherche documentaire relative à notre thème sera soigneusement réalisée (consultation d'ouvrages, articles, site internet,...) tout au long de la partie théorique ; par la suite nous allons consulter et exploiter des documents de la SPA GENERAL EMBALLGE.
- La division du mémoire s'articule sur une méthode déductive en utilisant la démarche descriptive au début, dans la présentation du système comptable et financier selon des normes comptables internationales IAS/IFRS et celle des stocks et cela par l'utilisation des études préalables.
- La méthode inductive sera retenue dans la pratique à travers une étude de cas au sein de la SPA GENERAL EMBALLAGE, où je vais récolter les données afin de les analyser et faire ressortir les méthodes d'évaluation adoptées par le SCF en matière de stocks ainsi que leur traitement comptable.

Pour mener à bien ce travail de recherche, notre étude sera subdivisée en trois principaux chapitres qui répondront respectivement et graduellement à la problématique générale ainsi qu'aux sous-questions susvisées.